



Cahier des charges
Affiche de la 21^e marche des fiertés LGBT
samedi 18 juin 2016

La Lesbian and Gay Pride de Lyon, créée en 1996, participe au mouvement qui, depuis 50 ans, inscrit sur la place publique la question de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, par le biais de manifestations **revendicatives à caractère festif**, mais aussi du dialogue politique et social, et du soutien aux projets associatifs.

Elle lutte contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, dans le cadre de la promotion des droits humains et des libertés fondamentales.

La Lesbian and Gay Pride de Lyon organise chaque année plusieurs événements dont la Marche des Fiertés lesbiennes, gaies, bi et trans (LGBT) qui se déroule cette année le samedi 18 juin 2016.

À l'origine de la Marche des Fiertés, il y a la Gay Pride, née après les événements de Stonewall (New York), en 1969. Le mouvement a été considérablement suivi au fil des années et dans de nombreux pays, dont la France depuis 1981.

La Marche des Fiertés LGBT attire chaque année plus de 15 000 participant-e-s venu-e-s de Rhône-Alpes, LGBT et hétérosexuels, jeunes et moins jeunes. C'est un défilé revendicatif et politique qui a su garder sa dimension festive et populaire. Notre manifestation est unique en son genre. Unique car elle mobilise plus de 15 000 personnes non pas pour défendre un droit acquis ou contester une politique gouvernementale mais pour proposer un véritable projet de société fondé sur l'Égalité.

La principale revendication est récurrente : il s'agit d'exiger l'égalité des droits et l'égalité réelle entre les personnes LGBT et hétérosexuelles.

En premières mesures urgentes, nous revendiquons :

1. la reconnaissance des familles homoparentales (ouverture de la PMA pour toutes les femmes, reconnaissance des parents sociaux) ;
2. des droits pour les trans (reconnaissance de la transphobie comme motif de discrimination, faciliter les procédures de changement d'état civil qui ne doit plus être conditionné par une stérilisation, une prise de traitement hormonal ou des opérations chirurgicales);
3. des droits pour les travailleuses et travailleurs du sexe (abrogation immédiate du délit de racolage public et opposition à toute pénalisation des clients des prostitué-e-s)
4. le renforcement des droits des LGBT étrangers ;
5. ouverture d'un débat sur la GPA et reconnaissance des enfants issus d'une GPA à l'étranger ;

L'égalité des droits ne constitue pas l'alpha et l'oméga des revendications LGBT, nous voulons aussi conquérir l'égalité réelle :

1. l'Éducation Nationale doit se mobiliser contre l'homophobie et la transphobie.
2. les entreprises et les administrations doivent s'engager avec fermeté, pour améliorer nos conditions de travail, contre les agressions et discriminations liées à l'orientation sexuelle ou l'identité de genre
3. la France doit mobiliser tous ses moyens diplomatiques en faveur de la protection des LGBT partout dans le monde, en intervenant fermement auprès des pays dans lesquels l'homosexualité et la transsexualité sont pénalisées voire punies de peine de mort.
4. les institutions doivent réinvestir massivement le champ de la prévention en direction des personnes LGBT, de garantir un investissement financier à la hauteur des enjeux, de faciliter l'accès aux soins et de mettre un terme aux politiques répressives qui fragilisent les populations touchées par l'épidémie VIH-SIDA (migrants, usagers de drogue, travailleurs du sexe)

I°) l'objectif de la communication.

Annoncer l'événement « Marche des Fiertés Lesbienne, gaie, bi et trans » auprès du grand public (date, heure de départ, lieu de départ) afin de rassembler le plus de participants possible.

II°) Le message à faire passer

«La prochaine marche des fiertés aura lieu le 18 juin 2016. Venez manifester pour demander l'Egalité réelle et des droits entre personnes hétérosexuelles et personnes LGBT.

On doit immédiatement comprendre qu'il s'agit d'un événement LGBT, politique et festif.

Le mot d'ordre de la 21e marche des fiertés LGBT n'est pas encore décidé.

La marche des fiertés de juin 2016 sera la dernière marche avant les élections présidentielle et législatives de 2017. Cette marche sera donc celle du bilan du quinquennat de François **HOLLANDE**. Le mot d'ordre exprimera sans doute une certaine colère face à un bilan très mitigé : sous mariage, quid des droits des trans ? De la PMA ?

Le mot d'ordre laissera aussi entendre qu'il reste encore un an au gouvernement pour faire passer un ensemble de droits et mettre en œuvre les promesses de campagne du candidat François **HOLLANDE**. Enfin, si Etat d'urgence il devrait y avoir, elle serait avant tout sociale et sociétale.

III°) le ton

Il doit véhiculer la revendication sans gommer la dimension festive de l'événement. Outil de communication d'une organisation militante l'affiche devra être en phase avec les revendications et les valeurs portées par la Lesbian and Gay Pride de Lyon :

1. respect des différences
2. de la pluralité
3. de la diversité
4. de la parité
5. rejet de la domination masculine et des différentes formes de domination

IV°) La cible

Les personnes LGBT connaissent déjà l'événement, il s'agit donc de communiquer auprès d'un public plus large pour mobiliser un maximum de personnes.

Deux cibles sont donc visées :

- **Cible prioritaire** : les personnes qui ne sont pas militantes (LGBT ou hétéro) qui soutiennent, et partagent les revendications portées par la Marche des Fiertés. .
- **Cible secondaire** : les militant-e-s LGBT. **Ce public fait valoir sa sensibilité quand à la restitution fidèle de ses revendications.**

V°) Les mentions

L'affiche devra contenir :

1. 21^e marche des fiertés Lesbiennes, Gaies, Bi et Trans
2. la date : le 18 juin 2016
3. le lieu et l'heure de départ : (précisions apportées ultérieurement)
4. le logo de la Lesbian and Gay Pride de Lyon
5. le mot d'ordre
6. un emplacement pour les logos partenaires.

Une autre version de l'affiche (avec le même visuel) sera déclinée pour la Quinzaine des Cultures LGBT et devra contenir :

1. Quinzaine des Cultures Lesbiennes, Gaies, Bi et Trans
2. Lyon du 10 au 24 juin 2016
3. Le logo de la Lesbian and Gay Pride de Lyon
4. un emplacement pour les logos partenaires

VI°) Les formats

Le choix du projet qui sera retenu portera sur des maquettes (.jpg ou .pdf), toutefois le projet retenu devra être exécuté à l'aide d'un logiciel de PAO et livré en haute résolution (300 dpi avec fond perdu) aux formats .pdf ou .ai, avec l'ensemble des liens.

Afin d'assurer une communication globale autour de la Marche des Fiertés, le visuel retenu devra être décliné sous forme :

- d'une affiche format A1 594x841 ;
- d'une affiche format A2 420x594 ;
- de flyers format A6 105x148 ;
- d'une proposition de déclinaison en sticker (format libre) ;
- d'une bannière web (728 X 90 pixels et inférieur à 40 Ko) ;
- d'une bannière « facebook » (850x313 pixels) ;
- d'une insertion dans des magazines de 163x225 ;

Par ailleurs, le projet présenté doit être libres de tout droit de propriété intellectuelle.

VII°) Les délais

Les propositions devront être envoyées avant le mardi 29 mars 2016 à lgplyon@fierte.net.

Les créateurs seront mis en concurrence à partir des premières esquisses qui seront présentées lors du Conseil d'Administration de la Lesbian and Gay Pride de Lyon le mercredi 30 mars 2016.

Le Conseil d'administration désignera, parmi toutes les propositions, le créateur, après échange entre administratrices et administrateurs puis vote

Le créateur, qui sera désigné par le Conseil d'Administration de l'association, devra peaufiner sa proposition pour le Conseil d'Administration suivant, à savoir le mercredi 13 avril 2016, pour une validation finale.

L'affiche sera, quant à elle, définitivement bouclée et diffusable le lundi 18 avril.

En amont du Conseil d'Administration du 13 avril, et après le Conseil d'Administration du 30 mars, des échanges entre le bureau de la LGP et l'artiste (désigné par le CA de la LGP Lyon) devront se faire afin de voir les évolutions et d'être certain que les propositions correspondent aux attentes.

VIII°) Dotation

Bien que la Lesbian and Gay Pride de Lyon fonctionne sur le principe du bénévolat, le créateur qui aura gagné, sera remercié pour le travail qu'il aura fourni : 500 euros.

IV°) Contact

Les esquisses sont à envoyer par courriel à lgplyon@fierte.net

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter notre chargé de communication

Olivier **BOREL**

06.23.20.10.74